

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.59813 (2020/X)
État membre	Suède
Numéro de référence de l'État membre	N2020/02722
Nom de la région (NUTS)	VAESTRA GOETALANDS LAEN -
Organe octroyant l'aide	Trollhättans kommun Gårdhemsvägen 9, 461 83 Trollhättan www.trollhattan.se
Titre de la mesure d'aide	Driftsstöd till Fyrstads Flygplats AB år 2020
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Beslut av kommunstyrelsen i Trollhättans stad 2020-11-11 KS § 278
Type de mesure	Aide ad hoc
Modification d'une mesure d'aide existante	SA.56909
Date d'octroi	A partir de 11.11.2020
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Transports aériens
Type de bénéficiaire	-
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	SEK 2.667 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides en faveur des aéroports régionaux (article 56 bis)	100 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide
<https://diariet.trollhattan.se/#!/search/?t=1&i=Kommunstyrelsen&n=KS&expand=0&today=0>